

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, (francs de poste non compris)... £1 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, VENDREDI 6 JUIN 1851.

No. 72

(De l'Univers)

Les Ordres Religieux en Amérique.

New-York, 15 Avril 1851.

Ce n'est pas sans raison que l'Univers a cité les résultats obtenus par les Franciscains en Californie, à l'appui de sa polémique contre la République, au sujet des ordres religieux. Mais les bienfaits dont ces corporations firent jouir la race indienne ne se concentrent pas à l'Etat devenu si récemment célèbre par ses richesses métalliques; ils se généralisent à toute l'Amérique espagnole, ou les indigènes ont trouvé dans les moines, depuis Las Casas jusqu'à nos jours, des civilisateurs, des avocats, des patrons et des amis. Dans les parties du Nouveau-Monde que la colonisation protestante a envahies la première, les Peaux-Rouges ont peu à peu disparu, chassés de leurs terres, décapités par les liqueurs fortes, abusés par des traités desastreux, sans que jamais un ministre cherché à en faire des chrétiens, pour transformer ainsi en hommes ces grands enfants de la nature sauvage. Elle fut la conduite des sombres Puritains qui fondèrent la nouvelle Angleterre et des cavaliers d'Elizabeth qui débarquèrent en Virginie. Cela est si vrai que l'érudition s'étant portée de nos jours à étudier les origines, des premiers habitants du sol américain, l'historien ne trouve rien à glaner dans les annales arides du protestantisme, mais il compulse avidement la moindre relation de ces Jésuites qui venaient du Canada à la recherche des naturels jusqu'aux établissements anglais, sans plus redouter la flèche de l'Indien que la hache de l'hérétique. Il y a seulement quinze jours, notre monde littéraire a été mis en émoi par l'annonce que vingt volumes manuscrits sur l'histoire des tribus d'Amérique, leurs langues et leurs chroniques, avaient été découverts dans les archives du Gesù, à Rome, et le chargé d'affaires des Etats-Unis; et les journaux pressent le Gouvernement d'acquiescer ces précieux matériaux que préparèrent les missionnaires comme délassement aux fatigues de l'apostolat.

C'est que la race indienne a vu de tout temps s'étendre sur elle la sollicitude de l'Eglise. Lorsque, dans les premières expéditions de découverte, un flot de croix apparaissait au milieu des armées des aventuriers, les Aborigènes pouvaient laisser pénétrer un rayon d'espérance dans leur âme égarée; et le religieux les adorait aussitôt pour sa famille; il était le premier à apprendre leur langue; la foi donnait au missionnaire des lumières que l'avarice du conquérant ne voyait pas. Le préteur était interprète des besoins des sauvages près des envahisseurs; il défendait leurs intérêts et se penchait sur eux comme un père sur ses enfants. De leur éducation, de leur salut. Aussi, maintenant encore, la population indienne à demi civilisée croît et se multiplie au Mexique, au lieu de s'éteindre comme aux Etats-Unis.—Que si le zèle primitif des ordres religieux au Mexique a pu être accusé d'avoir parfois fait place à de la nonchalance, si le relâchement dans la discipline a amené dans quelques cas un relâchement dans les mœurs, c'est le matérialisme du siècle dernier qui en est la cause et non la religion qui n'en fut que la victime. Tant que les anciens ordres eurent près d'eux dans l'air un ordre nouveau encore plein du feu sacré de son fondateur, et chez lequel ce feu paraît devoir briller dans tout son éclat jusqu'à la fin des siècles, une vertueuse émulation maintint dans l'exercice de tous ses devoirs la nombreuse descendance de Saint-Dominique et de Saint-François. Les Jésuites, qui fournaissent des athlètes

contre toutes les hérésies, des instituteurs à tous les peuples, des missionnaires à tous les sauvages, des martyrs à toutes les idoles, les Jésuites évangelisaient l'Amérique, de la baie d'Hudson au détroit de Magellan; et la vieille Californie, possédée par eux au même titre que le Paraguay, voyait fleurir le même âge d'or. Mais quand les ennemis de la religion eurent réussi à déraciner cette société vivace, les autres ordres auxquels le champ était abandonné ne prirent plus la même peine pour le cultiver. Les rois d'Espagne donnèrent aux Franciscains l'héritage des enfants de Saint-Ignace. Mais bientôt les Mexicains, privés des Pères qui avaient leur confiance, s'éloignèrent de la soumission qui était une partie de leur foi, et se déclarèrent indépendants.— Les révolutions qui, de 1810 jusqu'à nos jours, ont appauvri et dévasté ce beau pays, sont encore une cause humaine de décadence religieuse. Le clergé était soupçonné d'être royaliste, et le Mexique voulut se séparer de la mère-patrie. Il y eut donc des ordres expulsés et les autres durent se taire, s'amoindrir, s'annihiler, pour éviter le même sort. De plus, ces discordes, en affaiblissant l'Etat, ne laissent plus de soldats aux frontières pour les protéger contre les Indiens non convertis. Les indomptables Comanches faisaient de terribles irruptions, massacraient les moines, dévastaient les églises, ou, par leurs expéditions et leurs campements, isolaient des religieux de toutes communications avec leurs supérieurs.

Enfin une dernière raison de cette décadence est inhérente aux mœurs locales et ne peut encore être objectée contre la religion. Au Mexique, on ne considère que trois professions honorables: être militaire, avocat ou moine. Un bon bourgeois qui a trois fils en élève un pour chacune de ces carrières, et le négoce, objet d'une sorte de mépris, est laissé aux étrangers. Il faut cependant une autre vocation pour faire un bon religieux que pour faire un bon officier. L'état où toutes les passions doivent être domptées demande plus de vertu que celui où il est reçu que de leur lâcher la bride fait en quelque sorte partie de l'uniforme ou de la tactique. Quand on voit tant de vœux de chasteté formés ainsi par les conventions des familles avant de l'être par la partie intéressée, comment s'étonner qu'il s'en trouve ensuite de vaines? Mais le catholicisme est le premier à gémir de ces fragilités déplorables; il n'admet pas d'ailleurs que ce soit la règle générale, mais, au contraire, de tristes et rares exceptions. L'impie, le protestant ou le saint-simonien, qui parcourut le Mexique en désolateur, sont déjà disposés par leurs préjugés à voir tout en mal dans le catholicisme; ils ne vont pas épier au pied des autels la dévotion de tant de prêtres et de moines; ils ne sont pas au point du jour à la porte des convents pour assister aux aumônes abondantes versées dans la main des pauvres. Ils dorment profondément, en rêvant un soulagement des peuples, tandis que le prêtre est un chevet des malades, s'exposant à la contagion pour adoucir chez les moribonds le terrible passage à l'éternité.—Mais que ces promeneurs en quête d'impressions de voyage visitent un lieu de plaisir profane et y rencontrent une soutane ou un froc, ils blâment chez autrui ce qu'ils se permettent eux-mêmes, et par un procédé de généralisation bien connu, ils appliquent à l'ordre entier les imperfections de quelques membres. Mais moi qui en ai examiné les choses de près dans les colonies espagnoles, j'ai vu partout vénérer les Evêques et le haut clergé comme éminemment vertueux et instruits; j'ai vu seulement être témoin d'une disposition à

se laisser aller à la routine; j'ai vu reprocher de l'apathie et du désordre à quelques convents situés en général loin de toute surveillance au milieu de ces vastes pays. Les bons catholiques attribuent l'impunité de quelques scandales à la trop grande vicieuse des sommités ecclésiastiques, à la démarcation mal tranchée des pouvoirs de l'Ordinaire, et à la jalousie factieuse du clergé local contre tout missionnaire venant d'Europe. Mais ils tournent les yeux vers Rome, espérant qu'une réforme viendra lever les rares impuretés du sanctuaire et imprimer un nouveau zèle pour évangéliser les peuples à ceux qui peuvent l'avoir perdu. L'Eglise est comme la femme de César et ne doit pas être soupçonnée. Ce n'est pas la première fois que les ordres religieux ont été ramenés à leur ferveur primitive, et les œuvres des saints Benoit d'Aniane, saint Robert, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix ou de l'abbé de Rancé prouvent tout le parti que l'Eglise peut encore tirer de ces vieux instruments pour son œuvre éternelle.

Du reste, si les ennemis de l'Eglise examinent si bien ce qui se passe au Mexique, que ne jettent-ils les yeux sur l'état de la religion dans la république limitrophe des Etats-Unis. Ils y verraient une hiérarchie de 6 archevêques, 26 évêques et 1,300 prêtres, se ramifiant sur toute la surface d'un pays qui ne comptait, il y a cinquante ans, que quelques missionnaires. Ils ne pourraient s'empêcher d'admirer les vertus d'un clergé pauvre, qui, sans propriétés, sans dîmes, sans salaires et n'ayant pour outils que de malheureux Irlandais plus pauvres encore, réussit à bâtir 1,200 églises, des séminaires, des écoles, des collèges, des asiles et des hôpitaux. Ils trouveraient aussi aux Etats-Unis les ordres religieux, mais dans toute la ferveur, l'esprit et la pauvreté de leur fondation. Des Dominicains et des Franciscains ayant des convents où ils s'exercent à la prédication et desservant des paroisses où ils mettent en pratique les inspirations du cloître; des Prémontrés venus d'Allemagne, où le nom de cette célèbre abbaye de France continue d'être portée par les chanoines réformés de saint Augustin; des Bénédictins ayant en Pensylvanie deux monastères où la science liturgique et l'hagiographie trouvent des disciples patients et érudits; des Trapistes venus de la Maillerie et ayant bâti sur une colline le couvent de Gethsemani autour duquel se forme un village qui sera bientôt une ville, comme autrefois les cités se formaient autour des monastères de Saint-Denis, de Saint-Germain ou de Saint-Omer. Puis, à côté de ces ordres vénérables, les congrégations nouvelles viennent travailler à l'éducation des enfants pauvres; les Frères du Bienheureux de la Salle, dont le noviciat est à New-York; les prêtres de la Miséricorde, ceux du Précieux Sang, les Lazaristes, les Sulpiciens, les Oblats de Marie, et enfin les Jésuites, qui comptent aux Etats-Unis seize collèges ou universités, et que l'on trouve en outre dans les chaires des grandes villes, comme un milieu des sauvages de l'Oregon et du Missouri.— Ces familles si variées du grand sacerdoce catholique se livrent au salut de leurs frères avec un zèle égal, un dévouement semblable et une communauté de vues admirables. Ce clergé pauvre est entouré de vingt

sectes protestantes, toutes épiaut sa conduite, scrutant ses mœurs, jalouses de ses succès. Mais les cent yeux de l'Argus hérétique ne peuvent découvrir une sottise dans ces vertueux missionnaires. Le protestantisme, qui voit de près les choses, se tait, car il ne trouve pas de scandale à se lever, et il faut que les socialistes chassés d'Europe viennent se réfugier en Amérique pour être les premiers à calomnier dans leurs journaux ce qu'ils ne connaissent pas. Et pendant ce temps, les synodes des protestants retentissent de scandales et de dissensions. Tandis que l'Archevêque Catholique de New-York, vénéré de toutes les sectes, se voit appelé par le Congrès à prêcher dans le Capitole, comme saint Paul à l'Aréopage, l'Evêque protestant de la même ville est suspendu par son clergé pour des désordres déplorables, et son frère, évêque de Philadelphie, se voit, pour la même cause, objet de la même interdiction.

L'Eglise d'Amérique peut donc être fière de ses prêtres et de leurs dignes coopérateurs, car il n'en est pas de plus purs et de plus saints au monde. Cette hiérarchie si puissamment organisée, se retirant fréquemment dans des Conclaves et des voyages à Rome, inébranlablement liée à la chaire de saint Pierre, lui a déjà senti son influence pour la réforme des contrées voisines. Depuis les conquêtes des Etats-Unis sur le Mexique, le Texas, le Nouveau Mexique, la Californie ont passé dans des mains épiscopales réjennies, qui y relèvent les ruines du catholicisme.

Puisse-t-il être dans les vues de la Providence que les autres parties du Mexique voient également la foi se réveiller bientôt dans tous les cœurs!

HENRY DE COURCY.

Angleterre.

La séance du 9 mai, à la chambre des communes, a été marquée, dit un journal parisien, par deux incidents considérables.

L'un est la réponse adressée par lord Palmerston à une interpellation d'un des membres du parti radical, M. Duncombe, relativement à la présence des troupes françaises à Rome. Il importe de constater que lord Palmerston a cru devoir saisir encore l'occasion de montrer sa mauvaise humeur au gouvernement romain, et d'encourager par des paroles malveillantes à son égard les mécontents des Etats-Pontificaux. Mais en même temps le noble lord n'a pu contester ni le droit ni l'intérêt de la France à exercer et à maintenir son intervention au centre de l'Italie. Si donc la première partie de son discours est de nature à réjouir les réfugiés de Londres et les conspirateurs de Rome, la seconde leur sera moins agréable. Elle leur sera cependant utile si elle contribue à dissiper leurs dernières et aveugles espérances.

Voici la courte déclaration du ministre de la Grande Bretagne:

« Lord Palmerston.—L'occupation de Rome par les troupes françaises a été une mesure d'intervention par la France, mesure adoptée par elle, spontanément et de son plein gré. Le gouvernement anglais n'a pas participé à cette occupation, la France ayant exercé son propre droit indépendant en cette affaire et sans qu'il y ait nécessité que l'assentiment préalable du gouvernement anglais à cette occupation eût été obtenu. Le gouvernement anglais n'a aucune participation quelconque à cette occupation. Le gouvernement britannique pouvait avoir son opinion à ce sujet, mais il n'avait

aucun droit particulier d'intervenir. Mon honorable ami me demande si c'est mon avis que le résultat de l'occupation ait été l'établissement d'un bon gouvernement à Rome. (Ecoutez.) Je regrette de dire que je ne puis répondre affirmativement à cette question, car on sait parfaitement, sinon par des voix officielles, du moins par des correspondances particulières et par l'intermédiaire de toutes les personnes qui connaissent la situation de Rome, que la condition intérieure de Rome et des Etats romains n'est pas de nature à être avantageuse au peuple de ce pays. (Ecoutez.)

« En ce qui touche à la politique de l'occupation, il y a eu des communications amicales entre le gouvernement français. Il ne saurait échapper à l'attention du gouvernement de la reine que l'armée française ayant occupé Rome, le départ de la garnison française serait suivi de l'occupation de cette ville par d'autres troupes étrangères, et il ne lui semble pas qu'un tel changement doive être favorable à la population romaine. La population française a franchement déclaré, aujourd'hui comme alors, qu'il n'a pas l'intention d'occuper Rome d'une manière permanente. Il doit rester maître de juger par lui-même de l'époque où son occupation devra cesser. La France n'a jamais annoncé (n'en ayant pas eu la pensée) qu'elle voulait aucune occupation territoriale, et elle doit être elle-même jugée de sa durée suivant la légitime appréciation de tous les intérêts. Le gouvernement français nous a donné l'assurance qu'autant qu'il lui est donné d'exercer à Rome quelque influence sur le gouvernement romain à raison de l'occupation, cette influence n'est exercée que dans le but d'obtenir des résultats conformes aux desirs des gouvernements de France et d'Angleterre.»

M. Duncombe avait affirmé que les « atrocités de l'inquisition sont rétablies à Rome et sont encore en vigueur. » Lord Palmerston n'a pas démenti les déclarations de son interlocuteur, mais, dans l'impossibilité de les confirmer de quelque manière que ce soit, il n'en a rien dit. Pour un autre motif, nous prendrons le même parti. Injurieuses à l'honneur français à l'égard de l'injustice contre le gouvernement le plus païen de l'Europe, ces calomnies ne méritent que le mépris, et toute protestation est désormais inutile.

Le bill sur les titres ecclésiastiques a été ensuite remis sur le tapis. Le Président ayant proposé à la Chambre de se former en comité à ce sujet, M. Urquhart a courageusement reproduit une résolution dont le vote aurait amené la ruine du projet. Il s'est exprimé ainsi:

« M. Urquhart.—Je propose comme amendement la résolution suivante: « Que la division de l'Angleterre en diocèses, récemment opérée par le Pape, et la nomination d'Evêques, ont été encouragées par la conduite et les déclarations du gouvernement de sa Majesté. » Je n'entends pas que cette motion exprime un vote de méfiance envers le gouvernement, mais bien un vote de censure, et je défie les ministres de prouver que leur conduite n'a pas encouragé le Pape à suivre la marche dont le peuple anglais se plaint aujourd'hui. J'avoue que mon but, en proposant ma motion, est de faire rejeter le bill entièrement, parce qu'il est à la fois nul et vexatoire. Nul, parce qu'il ne pourra être mis en vigueur; vexatoire, si l'on parvient jamais à l'y mettre.»

La motion a été soutenue par MM. Sadler et Rabuek, et combattue par plusieurs orateurs, notamment par lord Grey et lord John Russell. On a fait valoir contre elle que déjà une pro-

REVUE

LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES. 1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

Lecomte De Montmart posait la main sur le bras de Charolais: «Don vient, comte De Versant, dit-il, que votre visage est si pâle et que je sens votre bras trembler? Charolais se retourna pour éviter la sévérité des regards du marquis De Savernay, car ces regards entraient en lui comme si la justice du ciel leur eût frayé un passage à travers sa poitrine; mais, de quelque côté qu'il tournât la tête, il rencontrait des yeux immobiles et scrutateurs eloués sur les siens. Aussi malgré sa volonté de comprimer toute apparence de trouble ou d'émotion, les traits de son visage frissonnaient malgré lui et c'était en vain qu'il en raidissait intérieurement toutes les fibres. Comte de Versant, dit le marquis au milieu du silence de cette scène étrange, vous êtes un traître, et la trahison qui tue est tréce. Mais Charolais était un de ces hommes qu'on n'abat point si facilement.

Vous tous qui semblez ici m'accuser, s'écria-t-il, avez-vous une preuve... une preuve seulement?

Le vieux marquis était toujours debout devant lui, froid et impassible. Sa main s'abaissa sur l'épaule de Charolais:

Si ces murs pouvaient réfléchir ton visage, lui dit-il, tu verrais cette preuve écrite sur ton front par la main de Dieu.

Un mouvement involontaire plus prompt que la volonté fit que Charolais se prit le front dans ses deux mains, comme s'il eût voulu le broyer.

Prends un couteau et déchire toi le front, continua le marquis, tu n'en arracheras pas cette marque, Cain....

Il y eut dans ces paroles du vieux gentilhomme une telle expression, qu'on eût dit que ce n'était plus la voix d'un homme qui parlait.

Le silence qui succéda était plus effrayant encore que toutes ces accusations tonnantes.

Général Arthur Dillon, reprit alors le marquis, sur votre âme et sur votre conscience, devant Dieu qui vous juge, devant nous qui vous écoutons, le comte de Versant est-il un traître?

Oui, dit la voix grave du général.
Comte de Montmart?
Oui, dit le comte.
Baron de Bellegarde?
Oui, dit le baron.
Vicomte De Montfermy?
Oui, dit le vicomte.
Duc De Villefranche?

Oui, dit le Duc.

Ainsi fit le marquis De Savernay à tous, nommant chacun pas son nom, et toutes les voix répondirent le même mot lugubre et accusateur.

Le comte de Versant avait redressé la tête et semblait braver cette tempête qui s'amasait contre lui.

Quand la dernière des personnes présentes, eut répondu, il partit d'un violent éclat de rire.

Pardieu, messeigneurs, dit-il, ceci ressemble furieusement à une scène du moyen-âge.

Ne riez pas, comte de Versant, dit le marquis, qui tenait toujours ses deux pistolets à la main, car vous allez mourir!

C'est à dire, s'écria Charolais saisissant de son côté un pistolet, que, comme vous êtes vingt contre un seul, vous allez m'assassiner.

Allons donc! fit le marquis d'une voix pleine de dédain, des gentilshommes n'assassinent pas; ils se battent, même contre un misérable tel que vous. Mais compte-nous bien, Comte de Versant, car, pour sortir vivant d'ici, il faudra que tu nous aies tous tués. La police de Fouquier sera bien assez aimable pour nous laisser le temps d'en finir. Vous voyez, messeigneurs qu'ils ne viennent pas aussi vite que vous le supposez.—Baptistin?

Monsieur le marquis!
Ote la balle d'un de ces pistolets.
Monsieur le marquis veut-il?
Que tu fasses ce que je te dis, et promptement.
Baptistin prit les deux pistolets.
Le Comte de Montmart, le général Dil-

lon et d'autres se jetèrent entre le marquis et Charolais.

Marquis De Savernay, dit le Comte de Montmart, nous sommes les plus jeunes, c'est à nous de commencer.

Vous êtes les plus jeunes, c'est-à-dire les plus forts, répondit le marquis, c'est à vous de vivre pour combattre. Fais vite, Baptistin!

C'est fait, monsieur le marquis.

Donne.... Comte De Montmart, deux mots. Vous permettez, messeigneurs.

Le marquis De Savernay prit alors le bras du Comte de Montmart, et l'attirant à l'écart:

Comte, dit-il, si se peut fort bien que je meure, prenez cette clef. Vous compterez cinq dalles à partir de la première de ce côté-ci. La ciment qui la scelle ne tient pas; cette dalle soulevée, vous descendrez vous. Devant vous, vous trouverez une grille de fer; c'est cette grille que la clef que j'ai vous ai donnée doit ouvrir. Vous suivrez le souterrain dans toute son étendue; il est fermé à l'autre extrémité par une grille semblable qu'on verra la même clef. L'issue est barée par de grosses pierres que vos efforts réunis déplaceront facilement. Voilà tout ce que j'avais à vous dire.

Marquis De Savernay, dit le comte de Montmart, vous le voulez donc absolument?

Je le veux, répondit le marquis d'une voix tréve.
Charolais pendant tout ce temps, s'était appuyé dans un des angles de la salle, les bras

croisés et tenant à la main un pistolet. Ses pensées n'étaient pas gaies et quelque impassible qu'il s'efforçât de paraître, sa position lui semblait fort triste.

S'ils arrivaient au moins, pensait-il en lui-même, ça couperait court à tout. Mais je leur ai dit, une fois postés, d'attendre quelques temps avant de fouiller dans la maison, et d'avoir soin de laisser passer tout le monde afin que la nichée fût complète. Il faut avouer que j'ai en là une heureuse idée.

Charolais se faisait toutes ces réflexions mentales ajoutées à beaucoup d'autres, pendant le petit colloque du marquis De Savernay avec le comte De Montmart, car il y a des moments dans la vie où un monde de pensées s'entasse à la fois dans le cerveau, comme fait l'eau de la mer dans un vaseau trotté par un écueil. Ce qu'il se disait aussi, c'est que s'il avait la chance de tuer le marquis De Savernay, il pourrait peut-être s'en tirer. La situation n'était pas bonne, mais le hasard pouvait venir à son aide.

Le marquis avait pris les pistolets des mains de Baptistin. Le vieux serviteur grinçait des dents.

Comte de Versant, dit le gentilhomme au milieu du silence de tous, voici deux pistolets: choisissez.

On eût dit que les gens de police attachés à leur poursuite attendaient ce moment, car l'on entendit presque aussitôt un bruit de voix et de violents coups contre la porte.

Enfin murmura Charolais en lui-même; et il saisit un des deux pistolets.

position semblable au fond sinon dans les mots, important un témoignage non de censure, mais de méfiance de la part de la chambre vis-à-vis du ministère, avait été repoussée à l'immense majorité de 450 voix contre 95. Mais ce chiffre même donne une plus grande importance à l'importante minorité obtenue samedi dernier par l'amendement de M. Urquhart. Il n'a été rejeté que par 280 voix contre 200; majorité absolue: 39 voix. Quoiqu'il arrive maintenant du bill, et qu'il ait été antérieurement adopté à la deuxième lecture, il sera destiné de toute autorité normale. Que les protestants exultent de le regarder, à leur aise, comme un triomphe! On peut leur souhaiter de semblables succès; encore quelques-uns du même genre, et leur cause sera perdue.

Le bill pour la Visite des Convents a été rejeté dans la Chambre des Communes, à une majorité de 123 contre 91.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 6 JUIN 1851.

Première page: — Les Ordres Religieux en Amérique. — Angleterre.
Feuilleton: — Le Montagnard ou les Deux Républiques — 1793-1848 — (Première Partie sur 1793). — (Suite.)

Chemin de fer d'Halifax à Québec.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de discuter sur le projet d'un chemin de fer d'Halifax à Québec; le seul sujet de discussion n'est à lui-même que la réalisation du projet lui-même. Mais la question de temps est aussi d'une grande importance économique; et ce qu'en dit le *Montreal Witness* dans un article à ce sujet, suffirait seul pour nous déterminer à en présenter à nos lecteurs la traduction qui suit:

« Ce sujet sur lequel ont à réfléchir et à se décider les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, est d'une vaste importance; pour cette raison il est du devoir de chacun des directeurs et de la presse périodique de contribuer par ce qu'il a de renseignements et de conseil à une exacte discussion du point que présente l'offre du gouvernement britannique pour ce même objet. Cette offre, croyons-nous, contient la garantie d'un emprunt que contracteraient les provinces, chacune pour la portion du chemin de fer qui passerait dans ses limites, en nous mettant à même d'obtenir l'argent à 3 1/2 par cent. Sur ce point deux réflexions nous frappent de prime-abord: premièrement, c'est que jamais l'argent ne peut être obtenu à de meilleurs termes, et, en second lieu, si l'offre en question n'est pas mise à profit, elle pourrait dans le cours rapide des circonstances, être retirée; et si les provinces en étaient réduites à emprunter sur leur propre responsabilité, elles auraient à payer probablement au moins sept par cent, ou peut-être, à charger de la négociation de l'emprunt des capitalistes qui s'engageraient à lever une forte partie de la somme moyennant six par cent d'intérêt, outre un profit indéfini à raison de cet engagement. Si le chemin doit jamais être construit, nous pensons qu'il convient en ce cas de s'y préparer dès aujourd'hui.

« Mais quels avantages offrira ce projet pour faire espérer le remboursement de la somme considérable d'intérêt qui tomberait à la charge de la province? Dans la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, le chemin passerait à travers les côtes, les villages et les endroits désertés, donnant lieu au développement du territoire, et rapportant près de l'intérêt de 3 p. cent, en bénéfices de transport, sans compter les bénéfices de transit, qui seraient peut-être gagnés en totalité. Mais il n'en est point ainsi pour le Canada. De la frontière du Nouveau-Brunswick jusqu'à Québec, le chemin traverserait et les terres peu fertiles et encore incultes et les prairies de nos agriculteurs canadiens-français. Par conséquent, les profits des voyages et ceux de transport se-

raient comparativement minimes, bien que ce soit chose étonnante que la progression des uns et des autres dans les pays les plus pauvres, sous l'influence vivifiante d'un chemin de fer. Le bois de pin de ces régions trouverait un écoulement pour le marché, les canadiens français prendraient vie et courage, la communication avec Gaspé, jusqu'ici fermée par les obstacles qui empêchent l'accès à cette localité, à fait isolée, serait de beaucoup améliorée, et les bords du St. Laurent se doubleraient par des réservoirs d'eau. Le seul commerce du poisson frais serait probablement un article d'un rapport considérable.

« Néanmoins, c'est principalement du trafic étranger que le Canada doit espérer le renouveau, et il nous paraît que ce serait là un objet très considérable. Halifax est le meilleur port de la côte de l'Atlantique, et, sous le rapport naturel des choses, il sera gardé par l'Angleterre dans le cas même où elle abandonnerait toutes ses possessions territoriales sur ce continent. On doit conséquemment regarder ce point comme le terminus naturel et désirable de la ligne de la malte anglaise des steamers de l'Océan, ligne qui probablement fonctionnera bientôt entre Galway et Halifax. Le trajet de l'Océan serait en ce cas tellement raccourci, et la quantité de combustible qu'il exige tellement diminuée, qu'un succroît de vitesse et plus d'espace pour les chargements en seraient la conséquence ainsi que le rabais notable des tarifs. Alors, arrivés à Halifax, tous ceux qui auraient à se rendre aux villes américaines qui regardent l'Atlantique, prendraient indubitablement la ligne du chemin de fer de Portland et Boston; mais tous ceux qui voudraient arriver au Canada ou atteindre à aucun endroit des états contigus au St. Laurent et aux grands lacs, préféreraient sans contredit la voie conduisant à Québec comme la plus directe, la plus prompte et la plus économique. De fait, toute l'étendue de pays qu'on appelle le grand Nord-Ouest comprenant l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, l'Iowa, le Wisconsin et le Minnesota, écoulent naturellement par cette route ses voyageurs et même si, nul obstacle ne s'y opposait, ses chargements de valeur. Nous n'avons pas besoin de dire ici qu'un tel trafic, additionnellement à celui du Canada, produirait non seulement le montant de l'intérêt, mais encore un ample bénéfice.

« Nous prenons pour admis, comme de raison, que si le chemin de fer d'Halifax à Québec était en voie de construction, il opérerait la plus forte garantie en faveur du parachèvement de la grande ligne d'embranchement de Montréal au Détroit, et, comme résultat nécessaire, celui d'une ligne semblable de Montréal à Québec, via Melbourne, qui est déjà près d'être moitié construite. Maintenant toute cette ligne d'Halifax à Windsor étant complétée ainsi qu'elle devrait l'être, sur un plan uniforme et solide exécuté et pourvue de locomotives de première classe, en état de parcourir 30 milles par heure, y compris les relais, la distance entière serait aisément franchie, supposons-nous, en 48 heures, ou deux jours; et les passagers se dirigeant vers l'ouest, seraient déposés à Détroit quelques heures plus tôt qu'ils n'arrivent maintenant à New-York: c'est à dire, que le trajet additionnel par mer, d'Halifax à New-York, absorbe une somme de temps plus grande qu'il ne faudrait aux chars à lisses pour se rendre à l'extrémité ouest du Canada. Il ne faudrait pas non plus oublier que lorsque ce grand véhicule quitte le Canada, il continue en ligne droite sa course à travers la presqu'île de Michigan jusqu'à Milwaukee et Chicago, et poursuit de là à travers les prairies sur une ligne à peu près droite, jusqu'à Galena sur le Mississippi, et, de ce point, il chemine sans doute plus loin encore à l'ouest en temps propice; de sorte que si notre chemin à lisses se complétait jusqu'à Halifax, il placerait virtuellement Détroit et Chicago à une distance de Liverpool, aussi aisée à franchir qu'elle l'est de New-York ou de Philadelphie, et rapprocherait encore plus ces endroits de St. Louis et de la Nouvelle-Orléans. Ce n'est étonnant qu'il n'aient pu donner que les marchands de ces grands entrepôts de l'intérieur ne voulussent faire régulièrement le voyage d'Europe pour leurs achats d'importa-

tion, et ceci augmenterait les opérations de la ligne.

« Il est presque superflu de s'étendre sur les avantages que retirerait Montréal d'un chemin de fer jusqu'à Halifax. Mais si nous recevions nos marchandises de printemps aussi à bonne heure que New-York, nous pourrions en opérer plus rapidement la distribution dans le pays par le railway intérieur. Les fortes assurances de la première époque du printemps et les derniers voyages de l'automne seraient épargnés, et l'on ne verrait jamais des droguistes arriver trop tard en automne pour pouvoir être embarqués à cette saison. Il est vrai que la route de Portland nous procurerait en partie les mêmes avantages, mais de ce côté nous sommes à la merci de tous les règlements fiscaux touchant les droits, les impositions, etc., que les Etats-Unis jugeront convenable de créer, tandis que nous pourrions en tout temps compter sur Halifax, port toujours anglais comme l'est Liverpool en Londres, quelles que fussent les occurrences.

« Il est une autre considération dont nous n'avons pas parlé, c'est qu'en recevant le commerce du Canada, pour une grande portion, dans les voies du St. Laurent et d'Halifax, il en résulterait des bénéfices importants pour nos canaux aussi bien que pour nos railways de l'intérieur qui n'est pas une mince considération, si l'on songe que les canaux appartiennent à la Province.

« Nous devons aussi ajouter que l'immense somme d'argent qu'exigerait la construction de ce railway, serait en grande partie employée en achats de bois et de provisions que le Canada pourrait fournir presque au total; ce qui ferait vivre durant toute la période de temps nos intérêts commerciaux et agricoles.

« Il nous paraît donc que, par la possibilité de se procurer les capitaux à des termes aussi modérés, et sans emploi de l'argent de la Province, — considérant que le total en serait dépensé au milieu de nous, en produisant temporairement un grand bien, — considérant qu'ils créeraient un grand chemin sur les points où il est le plus désirable entre le rivage océanique et les grands lacs, augmentant par là dans une proportion indéfinie le commerce de cette contrée, — considérant que ce chemin influerait sur toutes les lignes intérieures de communication et tournerait à leur bénéfice — considérant ces résultats désirables, il nous paraît, disons-nous, que, dans le cas même où nous ne serions pas assurés que le railway eût produit pendant des années l'intérêt de 3 1/2 par cent, il serait encore de l'intérêt de toutes les Provinces concernées de tirer partie de l'offre généreuse que leur fait en ce moment la Grande-Bretagne. Elles regagneraient en toute probabilité bien des fois au-delà du montant de cette intérêt, si, d'ailleurs, du moins d'une manière indirecte.

« Il est une autre partie de la proposition du Gouvernement Britannique à laquelle nous n'avons pas fait allusion, nommée que si les Provinces paient un intérêt de 6 1/2 par cent pour vingt ans, le principal de l'emprunt serait par ce moyen acquitté. Dans cette conjoncture, qu'il ne faudrait pas aucun cas perdre de vue, nous aurions pour rien ce railway à l'expiration des vingt années, après n'avoir payé durant cette période qu'un intérêt ordinaire.

Association St. Jean-Baptiste.

Les membres de cette association se sont réunis le 2 du courant dans l'une des Salles de l'Hôtel-de-Ville. Après avoir procédé à la révision des comptes pour l'année finissant le 1er Juin 1851, les messieurs suivants, d'après le ballottage et la nomination des nouveaux officiers adjoints à ceux qui demeurent en office, furent promus aux différentes charges de l'Association: Président pour l'année courante: Ludger Duvernay, écar. Vice-Présidents: J. L. Beaudry, L. Boulangé, Alf. LaRoque et Victor Hudon, écar. Trésorier général: Romuald Trudeau, écar. Médecin de l'Association: E. H. Trudel, écar. Commissaire-Ordonnateur: Mr. M. Desnoyers, Députés Commissaires-Ordonnateurs: M. M. C. E. Belle et Napoléon Davernay.

Secrétaires: H. J. Langevin, A. Gérin-Lajoie, R. Bellemare et N. G. Bourbonnière. Secrétaire-Archiviste: Romer Roy, écar. Secrétaire-Correspondant: Jules Berthelot, écar.

Percepteur pour la section de la ville: M. M. J. B. Beaudry, J. B. Rolland, B. O. Badeaux et Z. Chapeleau.

Chapelaïn de l'Association: M. s. r. St. Pierre.

- Membres du Comité de Régie:
M. M. E. R. Fabre, L. Hon. A. N. Morin
C. S. Charrier, M. M. Jos. Guérin
C. A. LeBlanc, A. Ouimet
J. A. Berthelot, Jérôme Grémer
Dr. Gard, Alex. Delisle
D. Pelletier, B. H. Lemoine
Léandre Coursol, A. R. Hubert
T. Charrier, Jos. Beaudry
T. J. J. Lomanger, D. E. Fapineau
L. P. Boivin, P. Jobin
Louis Renaud, Ch. D. Roy
Amb. Motte, J. D. Bernard

SECTION ST. ANTOINE.

Proposé et résolu: — Que O. Fréchette, J. Léandre Brault et C. S. Rodier, écars, soient les Vice-Présidents pour la section St. Antoine. Que E. Lafleur et Maïse Bélingé, écars, soient élus Secrétaires, M. André Lapière, Trésorier, le Dr. Charlebois, Médecin, et M. O. Faucher, E. Ouimet, Gabriel Rolland et Chs. Charland, Percepteurs pour la section St. Antoine.

SECTION ST. LAURENT.

Proposé et résolu: — Que L. Marchand, J. M. Papineau et Féréol Pelletier, écars, soient élus Vice-Présidents pour la section St. Laurent. Que P. A. W. Willbrunner, écar, soit Trésorier, le Dr. Peltier, médecin; C. Clackemeyer et F. P. Pominville écars, soient Secrétaires et L. J. Gauthier, L. Belourmay et J. E. Lafond, écars, Percepteurs pour la section St. Laurent.

SECTION STE. MARIE.

Proposé et résolu: — Que L. Bléau, P. J. Beaudry et A. Montreuil, écars, soient élus Vice-Présidents pour la section Ste. Marie. Que Ed. Lamare, écar, soit Trésorier, M. le Dr. Deschambault, Médecin. Que A. Dumour, (notaire) et M. Frs. Casson, soient Secrétaires et que M. M. Chs. Alard, A. Larivière et P. Elie, soient élus Percepteurs pour la section Ste. Marie.

Il fut ensuite proposé et résolu: — Que dorénavant la contribution annuelle des officiers de l'Association serait de 5\$.

Que les remerciements de l'assemblée soient adressés à J. L. Beaudry, écar., pour la manière habile dont il l'a présidée.

A. G. LAJOIE, Sect.

L'Association Catholique de Défense s'est réunie dimanche dernier, à l'issue des vêpres, en face de l'église de St. Patrice; et sans faire aucune démonstration on s'est borné à continuer la collecte en faveur de l'Université catholique d'Irlande; £40 ou £50 furent sincèrement souscrits. Témoignage expressif de sympathie!

Un *Ami de l'Avenir*, s'attaquant à la lettre d'un correspondant de Ste. Rose, inséré dans la *Minerve*, en prend occasion de s'écrier:

« Que l'*Avenir* et le *Moniteur* soient les deux seules feuilles françaises qui rendent justice égale à tous les partis, en ouvrant leurs colonnes à la défense comme à l'attaque; que la *Minerve* et les *Mélanges* manifestent la plus insigne partialité en publiant les attaques les plus injurieuses et en refusant la défense des accusés; que ce soit un crime que d'approuver la conduite des deux premières feuilles et de condamner celle des deux dernières! »

L'Ami veut produire effet: il se méprend. Néanmoins le silence courtois de l'*Avenir*, quant à cette partie de l'assertion qui nous reproche, favorise bien cette échappée de la plume anonyme. C'est au mieux, dans l'intérêt de la justice égale!

Mardi après-midi, les élèves du séminaire de Québec accompagnés de leurs professeurs et de plusieurs membres du clergé, ont visité Montréal au retour de leur excursion à St. Hyacinthe. La réception gracieuse qu'on leur a faite au collège de cette ville a répondu pleinement à la nature et à la dignité de la circonstance. Il y avait en tout 210 personnes qui, avant de se rembarquer à 9 heures du soir, visiteront les principaux édifices et les endroits remarquables de notre ville. L'espace nous manque pour raconter en détail les incidents notables de cette intéressante excursion.

Parlement Provincial.

Rapports Télégraphiques.

Séance du 29 Mai.

Ce jour étant celui de la fête de l'Ascension la chambre ne tient pas séance.

Hier soir, M. Hincks dit, en réponse à M. McConnell, que le gouvernement avait l'intention d'amener la loi de tempérance à cette session.

Toronto, 3 juin 1851.

Hier a été lu pour la première fois le bill de M. Holmes pour faciliter la négociation des billets promissaires.

M. Baldwin en répondant à une interpellation de M. Sherwood, déclara que les commissaires pour les pertes causées par la rebellion continuaient leur enquête; que les ministres n'avaient pas jugé devoir indemniser les réclamants qu'après une demande nouvelle au parlement, mais qu'ils ne pouvaient prendre un parti avant que les commissaires eussent fait rapport.

Plusieurs bills d'une importance comparative ont obtenu quelque progrès. Ce soir une motion de M. Prince demandant de référer au comité la requête de M. Montgomery pour révision du jugement qui la condamna pour haute-trahison en 1838, a été perdue, M. M. McKenzie, McConnell, McFarlan, Prince et Hopkins étant les seuls votants dans l'affirmative.

M. Ross a donné avis d'une adresse pour faire ordonner un arpentage dans le but de constater la convenance d'ériger un pont sur le St. Laurent, à proximité de Québec.

M. Hincks a donné deux avis, dont l'un a rapport à l'amendement de la loi relative aux immigrants.

Les débats sur les résolutions de M. Merritt pour une adresse à Sa Majesté afin d'obtenir de l'aide pour l'établissement d'une ligne de steamers entre Liverpool et Québec, ont été ajournés.

Sur motion de l'honorable M. Price a eu lieu la première lecture d'un bill réservant certaines terres du Bas-Canada, pour ceux des Sauvages en faveur de qui il n'en a pas été disposé de cette manière, avec la restriction que ces terres seront transférées aux commissaires pour les affaires Indiennes.

Le bill de M. Baldwin, législateur pour toute la province pour l'instruction des affaires électorales, a subi sa première lecture.

Sur motion de M. Hall le déli pour recevoir les pétitions de nature privée a été prorogé au 17 du courant.

Sur motion de M. McKenzie une adresse est ordonnée pour qu'il soit fait rapport du nombre de personnes détenues pour causes civiles dans les prisons du Haut-Canada.

Une autre motion a été présentée par M. Smith pour une adresse demandant les noms des arbitres qui ont été nommés en vertu de l'acte des travaux publics.

Il a été procédé sans discussion à la seconde lecture de l'acte des municipalités ainsi que de l'acte des chemins du Bas Canada.

Le Bill de M. LaFontaine pour amender l'Acte du Bureau de L. Trinité de Montréal a subi sa deuxième lecture. M. LaFontaine expliqua l'objet de cette mesure qui est d'augmenter les pouvoirs du Bureau afin de le mettre en état de recouvrer ses écuries.

M. Merritt observa à ce propos qu'il regardant que le Gouvernement n'est pas proposé une mesure générale concernant les phares sur le St. Laurent, et il fit quelques observations à ce sujet.

Il n'y avait plus que la lampe suspendue au plafond qui éclairait cette scène.

Absorbés par le drame terrible qui se jouait devant eux, tous les assistants restaient immobiles sur les deux côtés de la salle, comme si la mort ne grondait pas à quelques pas d'eux.

Le comte de Versant et le marquis de Saverney étaient en face l'un de l'autre, le canon des pistolets touchait chacune des deux poitrines.

Que Dieu juge! dit la voix grave du marquis.

Baptistin et Crépeaux firent tous deux le signe de la croix.

Les deux coups partirent à la fois, mais aucun des deux combattants ne tomba; seulement il y eut un léger frémissement sur les traits de Charolais, et il murmura à demi voix:

Allons, pour cette fois, je n'ai pas eu la main heureuse.

Puis, le bras qu'il tenait levé, s'abaissa le long de son corps; le pistolet lui échappa de la main, et entre ses lèvres on vit suinter des gouttes de sang.

Comte de Versant, lui dit le marquis, vous avez le temps de faire votre prière.

Un sourire dédaigneux passa sur les lèvres de Charolais, ses deux mains s'étreignirent convulsivement l'une contre l'autre et il tomba.

Pendant ce temps, les coups de pioches, de barres de fer et de crosses de fusils redoublaient contre la première porte, mais elle résistait encore, car ce que nous venons de raconter n'était passé en moins de deux minutes.

Le comte de Montmart avait compté les dalles, et aidé de Crépeaux, il soulevait celle que le marquis lui avait désignée.

Tous les assistants descendirent un à un. Le marquis de Saverney le dernier.

Grévin d'Onneur, dit Baptistin avant de descendre à son tour, et tout en repaquant les dalles qu'il soulevait sur ses épaules, ça ne sera donc pas pour cette fois!

Au dehors, il y avait un tumulte effroyable, et, au milieu de ce tumulte de vociférations et de coups retentissants, l'un entendait la voix d'Obriec qui disait:

Courage! courage, enfants! Le citoyen Fouquier vous donnera une belle prime.

Quand il entra, il se heurta à un cadavre.

Damnation d'ici! s'écria-t-il d'une voix rugissante. C'est Charolais.

Le Comte de Versant était mort. Mais semblable à ces animaux qui laissent avec la vie qui s'en va un venin mortel, sa large prairie avait frayé un chemin dans le labyrinthe jusqu'alors inextricable de cette audacieuse conspiration; il avait dit le premier mot; il avait fait le premier pas; il avait frappé la première ble-sure.

Obriec rugissant dans sa colère et dans son impuissance, avait enfin mis le pied dans ce dernier refuge de la fidélité, où nul n'avait pu pénétrer, même du regard, et que la trahison venait soulever.

Une fois que la fatalité entre dans la vie des hommes, elle marche à pas rapides; elle frappe en vengence de tous côtés; partout elle ouvre des blessures saignantes.

Jeanne l'avait dit dans le langage désolé de son desespoir: Dieu l'avait abandonnée, ou plutôt, Dieu lui avait donné sur la terre une mission de douleur.

Sa vie ne pouvait plus être que larmes et souffrances, et elle ne devait sentir son cœur que pour être brisée par lui. Pauvre créature frêle et chancelante!

Nous l'avons vue jeter un premier cri de douleur poignante et désespérée, et serrer ses deux mains sur sa poitrine comme si elle en voulait sauvegarder contre sa fatale destinée le dernier asile de l'espérance.

Elle avait lutté avec toutes ses forces, elle s'était tordue sous la douleur, puis ensuite s'était abandonnée semblable au naufragé qui se croise les bras et se donne à la mort après avoir en vain lutté contre les flots amoncelés.

La résignation qui se voit avant remplacé en elle les derniers murmures d'un remuement plaintif.

L'espoir de fascination que Georges éprouvait pour cette jeune fille ainsi pâle et malade était étrange. Il ne cherchait pas à lire dans la pâleur de ses joues ou dans la fièvre de ses regards; car il y avait dans le visage de Jeanne, dans la pureté de son front, dans la limplicité de sa personnalité, quelque chose qui élévoit la pensée et le soulevait.

Si les anges descendaient sur la terre, auraient-ils besoin de montrer leurs ailes pour qu'on les reconnût?

Mlle de Saverney possédait ce sentiment religieux qui reporte au ciel toutes les joies et toutes les souffrances. — Ainsi avait-elle fait dans sa pensée le sacrifice de sa vie

et de son bonheur; chaque jour, en lui apportant les rapprochements de ceux qui mouraient, la détachait un peu plus de la terre.

Après cette scène douloureuse où toutes les larmes de son cœur avaient débordé malgré elle devant M. Dupuis, elle ne passa plus à l'ennemi d'un murmure. Elle comprit que l'amour de Georges pouvait être le saint de sa famille. Elle s'immola à son père; mais elle sentait bien que cette lutte muette et résignée épuisait plus ses forces que ne l'eussent fait les angoisses qui s'échappaient par des cris et s'épanchaient par des larmes. Le sommeil n'était plus que de l'arcabement, et elle ne vivait réellement qu'aux heures où Georges était près d'elle; il semblait que Dieu voulait se mettre de moitié dans ce saint message. Son ame était pure de tout remords, car elle avait dit à Georges, un jour qu'il était assis inutilement devant elle, lui parlant de tendres affectueux:

« Vous me faites l'effet, mon ami, d'être agenouillé près d'un tombeau et de parler à la statue d'une morte, tant je me sens peu vivre. Georges, j'ignore ce que la destinée fera de vous et de moi; mais vous êtes la seule voix qui parle à dans mon silence; vous avez peuplé ma vie de vos paroles et de vos tendresses.

« Puis, quand, ce seul écho qui résonnait à son cœur s'était éteint, elle retombait, accablée et pâle, sans pensée et sans voix comme si tout fut parti pour elle.

« Quelques fois, elle ouvrait les fenêtres, et s'accoudant sur la rue, elle regardait passer les nuages, elle enviait les ailes des oiseaux

qui les rapprochaient du ciel. Elle restait des heures entières, n'attendant rien, n'espérant rien, occupant ses heures par l'oisiveté du regard.

Un soir qu'elle était ainsi, oubliée de la vie et d'elle-même, ses yeux s'arrêtèrent sur un enfant de 14 à 15 ans qui venait de s'appuyer contre l'angle d'une porte et amassait un morceau de pain qu'il tenait à la main.

Aussitôt qu'elle l'eut aperçu, elle fit un mouvement et passa les deux mains sur son visage.

Je rêve? dit-elle; jours enlèves et paisibles de ma vie, pourquoi revenez-vous à ma pensée? Pourquoi revenez-vous? — Mais! amie de ma douleur ou es-tu maintenant?

En cherchant des yeux cet enfant qui avait ainsi révélé ses souvenirs endormis;

« Comme il lui ressemblait, dit-elle, mais ce n'est pas ses belles joues roses, son beau front brun et vigoureux, cette énergie de la vie qui le trahissait dans chacun de ses mouvements, et qui nous faisait tant rire quand il bondissait avec le gros chien dans les allées du jardin. Celui-là est comme moi, ses joues sont pâles, et il semble bien fatigué, appuyé comme le voilà contre ce mur. Pourquoi petit Pierre, qu'est-il devenu? »

« Sa pensée partit par ses lèvres assez haut sans doute pour que ses dernières paroles parvinssent jusqu'à l'enfant, car il releva la tête avec étonnement.

(A continuer.)

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table of ship departures from Liverpool to Boston and New York, listing ship names, dates, and agents.

LIVRES NOUVEAUX

Le Soussigné vient de recevoir directement de France... une superbe collection de livres de prières...

ATTENTION!

Livres de Prières nouvellement arrivés de France... Le Soussigné très-reconnaisant...

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Fanny's, etc. aussi un très-grand assortiment de chaplets, médailles...

Une très-grande collection d'images, en dentelle et en feuille, coloriées, maintenant à la disposition...

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

On imprime à cet établissement: Livres, Adresses, Cartes de Visite, Invitations, Circulaires, etc.

P. GARNOT, Professeur de Français, latin, rhétorique et de Saugnet.

X. D'EROME, Horloger, à 3 portes de Pévêché.

AVIS AUX ABONNES

L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL

La maladie du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication de ce Recueil Littéraire...

LIBRAIRIE ET MUSIQUE

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général...

Formulaire de prières, Paroissien Romain, Imitation de Jésus-Christ, etc. TELS QUE

MOIS DE MARIE

NOUVELLE édition, augmentée des prières de la messe, vêpres des dimanches, chemin de la croix, etc.

Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE et Cie.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE

MM. HERVÉON & Cie, sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux...

Adresse: MM. HERVÉON & Cie, coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N. 7, 81.

À VENDRE ou ÉCHANGER

Un terrain sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché...

C. A. BRAULT, N. P. Montréal, 26 juillet 1850.

ATTENTION!

À l'Évêché, à la Préfectorale et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAINES

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE DE LA Vierge

De Notre-Seigneur Jésus-Christ Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien...

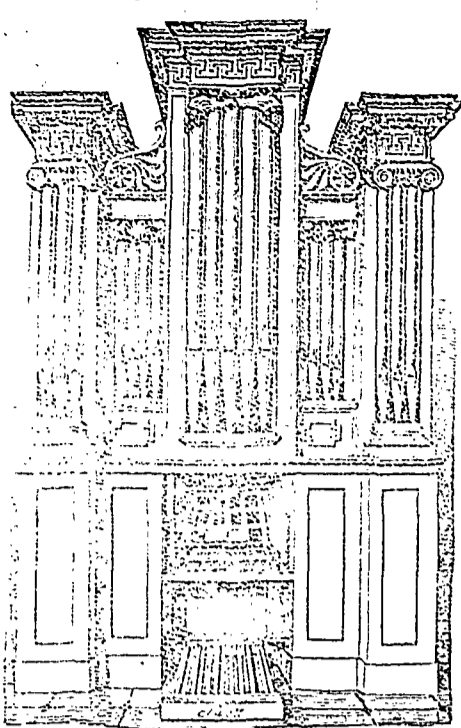
Prix: 2s. 6d. la douzaine. Montréal, 2 novembre.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE

DÉDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. G. CHINIQUEY, P.T.R.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne...

Cette édition est enrichie du portrait de l'auteur et d'une notice biographique et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes...



Au Clergé.

Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en accord et dans un état parfait.

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MÉLOPHONES, à 4, 4 1/2 et 5 octaves...

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MÉLOPHONES, à 4, 4 1/2 et 5 octaves...

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MÉLOPHONES, à 4, 4 1/2 et 5 octaves...

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés...

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés...

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés...

Le Guide de l'Instituteur. Contenant une série de réponses aux questions insérées dans la circulaire de l'Évêché...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel.

LES SOURDS-MUETS. ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le public...

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, Président. JOHN YOUNG, Sec. Vice-Président.

Conseiller Légal: L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Québec: Agent: M. W. WELCH, Ecr. Arbitre Médical: Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Soré: R. Harrower, Ecr. Melbourn: Thos. Tait, Ecr.

St. Andrews: Frank Fairbank, Ecr. St. Hyacinthe: Boucher de Rich, Ecr.

St. John: Charles Pierce, Ecr. Trois-Rivières: John Robertson, Ecr.

Huntingdon: R. B. S. Hawksbury, Ecr. Geos. Hamiltonville, Ecr.

Shanley: F. Judd, Ecr. Dunham: Wm. Baker, Ecr. Sherbrooke: Wm. Ritchie, Ecr.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie...

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance, pour la vie, sans participation...

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié...

AGE A ATTENDRE.

Table with columns: Age, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

BUREAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse au-dessus de l'Établissement de la Minerve.

ATTENTION!!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE.

DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. ROLLAND, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES. M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco...

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR...

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR...

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR...

BAUME DU DR. WISTAR.

Il y a quelques jours, M. Eligah Witham de Sanford, se trouvant à notre office...

ED. DEMOCRATE. A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Carter et Cie...

COLLEGE JOLETTE.

Les études de cet établissement, se divisent en cinq années, disposées ainsi qu'il suit:

1ère Année. — Éléments des deux langues (Anglais et Français). — Arithmétique. — Histoire sainte et cours religieux.

2ème Année. — Syntaxe des deux langues. — Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.

3ème Année. — Belles-Lettres et Rhétorique. — Algèbre et Géométrie. — Tenue des livres (en Anglais).

4ème Année. — Physique, Chimie appliquée aux arts etc. — Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement, £3 0 0

Musique { Piano, £3 0 0

Les autres instruments £10 0 0

Abonnement à la bibliothèque, £0 2 6

L'uniforme est un habit de drap bleu à collet droit, boutons jaunes, ceinture noire.

L. P. BOIVIN.

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. L'ART de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau magasin...

Attendu incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRÈS, BIJOUTERIES, articles de goût, etc.

Montréal, 26 mai.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription...

TAUX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 0 3 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 11

Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX. Montréal, ... M. E. R. Fabre et Cie, Libraire